

## **DECLARATION DE SINISTRE**

à utiliser pour tous types de sinistre corporel ou matériel Et à adresser dans les 5 jours :

Soit par mail : <a href="mailto:precil@groupe-mma.fr">precil@groupe-mma.fr</a> Soit par courrier papier à l'adresse : 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9.

## ASSURANCE DE BASE : LIGUE DE FOOTBALL DU GRAND EST **CONTRAT N° 149 341 464**

\* Informations obligatoires

* RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CLUB ASSURE • NOM :		
ADRESSE :		
REPRESENTANT :		
* RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE		
Qualité : Licencié Arbi	itre	
	1e	
	Sexe :	
N° DE LICENCE FEDERALE :		
Les garanties facultatives accordées par le contr. Si oui, préciser la/les option(s) :	rat ont-elles été souscrites ?	
SI L'ASSURE EST MINEUR, RENSEIGNEI Nom, Prénom :	MENTS CONCERNANT LE/LES PARENTS	
Adresse:		
Date de naissance :		
* LE SINISTRE		
	Heure:	
Lieu:	Département :	
* PRECISEZ LA NATURE DES DOMMAGE	ES QUE VOUS AVEZ SUBIS :	
- Corporels OUI NON	- Matériels OUI NON	
	ANCES DETAILLEES : (votre réponse est obligatoire)	
* RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA	RESPONSABILITE CIVILE	
A-t-il été établi un constat amiable ? A-t-il été dressé un procès-verbal de gendarmeri Si oui : - Coordonnées des autorités :		
- N° du procès-verbal :		

M M A
-------

Témoins éventuels (indiquez les noms et adresse) :	
Un tiers est-il en cause (personne autre que "l'Assuré") ?	
Nature des dommages subis par le tiers :	
Coordonnées de son assureur :	
- N° de contrat :	
Dans tous les cas :	
Vous devez (article L 121-4 du Code des Assurances) no	
	N" ET "ASSURANCE SCOLAIRE" et le cas échéant, déclarer
ce sinistre, au titre des Assurances Cumulatives à vos Assur	
	N° de contrat
Confirmez-nous que vous chargez MMA de votre recours :	OUI NON
* RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DOMMA	GES CORPORELS SUBIS PAR L'ASSURE
KENGEIGHEIMENTO GONGEIMOMT EEG DOMMIN	020 00Ki 0K220 005i0 i /ik 2 /i000K2
L'assuré est-il décédé ?	OUI NON
Description des lésions (fournir obligatoirement le certificat n	nédical les constatant) :
Organisme de prévoyance (Sécurité sociale, Mutualité agrice	
Organisme complémentaire (Mutuelle, contrat d'assurance r	
Nom:	
Adresse:	
Pour vous faire rembourser, joignez toujours :	Si les garanties complémentaires ont été souscrites :
• pour des frais d'hospitalisation ou de clinique	• pour les personnes exerçant une activité salariée
pour des frais d'hospitalisation ou de clinique     pour des frais médicaux ou pharmaceutiques	- le certificat d'arrêt de travail
- le décompte du régime social,	- le bulletin de salaire des trois mois précédant l'accident
- le décompte du régime social, - le décompte du régime complémentaire, si vous en avez	- les bulletins de salaires des mois suivant l'arrêt de travail
	(sur lesquels figure la perte de revenus)
un, - un certificat médical descriptif des blessures.	- les décomptes des règlements de la Sécurité sociale et
- un certificat medical descriptif des biessures.	de
N'oubliez pas, en cas d'hospitalisation ou de clinique :	tout autre régime de prévoyance susceptible de régler des
- la note de frais de l'établissement de soins (duplicata)	indemnités journalières.
( 1)	• pour les non salariés
	- le certificat d'arrêt de travail
	- les avis d'imposition des trois dernières années
	précédant l'accident
Fait à	le
Fall a	le
Signature du Secrétaire du club (obligatoire)	Signature de la victime ou de son représentant (à préciser)

MMA IARD Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Sièges sociaux : 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros RCS Le Mans 440 048 882